

Nieurlet Infos n°29

04/2022

Un commerce de plus vient compléter l'offre dans le village : OWLYNAILS P 06 62 10 62 18

Après une carrière dans le domaine de la logistique sur calais, Marjolaine FAROUX est venue s'installer à Nieurlet avec son compagnon...
Début Janvier, Marjolaine, a lancé son petit commerce.

C'est durant sa période de congé maternité, après avoir eu son deuxième enfant, qu'elle a pris la décision de se reconvertir dans la prothésie ongulaire et d'ouvrir sa propre société.

Elle propose de nombreux services en plus de la beauté des ongles, comme des extensions de cils, mais aussi le blanchissement dentaire. Si sa clientèle est principalement composée de femmes, des hommes la consultent également pour la partie éclaircissement des dents.











Des œufs bio, des légumes bio et des fruits bio. Voilà le programme de la ferme des Hirondelles pour 2022!

Vous pouvez d'ores et déjà commander chaque semaine des œufs bio (2€ les 6).

Les primeurs quant à eux ne vont pas tarder, il y a déjà l'aillet! Le "chibo" et les salades, c'est pour bientôt!

Pour les œufs, il est possible dès à présent de mettre en place un abonnement au mois ou au trimestre, ce qui me permet de vous réserver vos œufs chaque semaine.

Pour tous renseignements, contactez moi au 06 63 38 05 95. Sophie de la ferme des Hirondelles. Samedi 9 avril, a eu lieu le premier atelier créatif sur le thème de Pâques. 42 enfants de la commune étaient inscrits. Ils ont réalisé des œufs décoratifs en tout genre et une guirlande de lapins plus amusants les uns que les autres. Nos artistes en herbe ont pu laisser libre cours à leur imagination. Après un goûter bien mérité, ils sont allés décorer les arbres du village de leurs magnifiques créations. Ils ont également accroché leur guirlande de lapins colorés dans le hall de la mairie.

Chacun s'est vu offrir des chocolats pour patienter jusqu'à l'arrivée des cloches.

Julie pour la commission des Fêtes



Mairie de Nieurlet 03.21.88.33.92 - Courriel: nieurlet.mairie@orange.fr

Site https://www.nieurletmairieinfo.fr — IPNS (ne pas jeter sur la voie publique) - 04/2022

Merci aux Nieurlétoises et Nieurlétois qui ont répondu à l'appel aux dons pour aider le peuple Ukrainien victime de la guerre. Vos dons ont été déposés sur la plateforme d'Arques, le 8 mars, où l'on a rencontré M. CANLER représentant du GSCF et responsable de



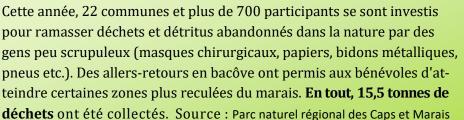
cette action dans l'audomarois. Nous avons été impressionnées par l'énorme élan de générosité de la part de la population et par le travail des bénévoles sur place. Le convoi a pris la route le lendemain pour se rendre au centre d'accueil des déplacés de Przemysl



Les dons déposés en mairie, après cette date, ont été remis en mairie de Broxeele. (Afin d'être acheminés/CCHF) Encore merci pour eux, Danièle et Martine

OPERATION VILLAGES ET MARAIS PROPRES

Nieurlet comme beaucoup de communes de l'Audomarois a participé le dimanche 20 mars, à l'opération de nettoyage, qui n'a pu avoir lieu l'an dernier. Une dizaine de personnes très motivées avait répondu présentes. « L'opération a malheureusement été fructueuse » . Cette démarche, lancée il y a une vingtaine d'années, se déroule dans les communes de la Réserve de biosphère du marais Audomarois.





Dernières Délibérations consultables en mairie et sur le site internet https://www.nieurletmairieinfo.fr

Délibérations du 09/11/2021

Convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG59.

Demande de fonds de concours 2021.

Fixation des prix pour le concours des maisons illuminées . Fixation du nombre d'adjoints au maire.

Fixation du poste d'adjoint au maire vacant à remplacer . Election de l'adjoint au maire .

Désignation du ou des nouveaux délégués au S.I.E.C.F. Désignation d'un nouveau délégué du Conseil Municipal au Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

Révision de la composition des commissions municipales.

Délibérations du 18/01/2022

Modification de grade du poste Agent Technique Territorial 2ème classe – Création du poste Agent Technique Territorial 1ère classe .

SIECF - Cotisations communales au titre de l'année 2022 . Contribution Défense Extérieure Contre l'Incendie 2022 .

Délibérations du 21/02/2022

Avis sur les projets Inter Préfectoraux de protection de biotope de la «Cuvette de Clairmarais – Nieurlet - Noordpeene» et du «Romelaere, Marais de Booneghem et de la Canarderie» Accord de la commune de Nieurlet sur la création, par la CCHF, d'un dispositif de vidéo protection à l'échelle du territoire communautaire.

Demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022 pour réaliser des travaux d'économie d'énergie et le renouvellement des trois chaudières au fioul du bâtiment « Mairie-Ecole-Appartement Communal » .

Demande de subvention "ADVB" au Département 'Le Nord' pour financer le projet de pose d'une cloison amovible dans la salle polyvalente.

Attribution d'une subvention à l'association « Centre Animation Jeunesse » .

Délibérations du 12/04/2022

Compte de gestion 2021—Compte administratif 2021 Affectation du résultat du 31/12/2021 Vote des taux de taxes foncières 2022 Budget primitif 2022

Action en défense devant le tribunal administratif de LILLE suite au dépôt d'un référé-expertise par un Nieurlétois, lié à des problèmes d'évacuation d'eaux pluviales.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

M. le Maire informe :

Que la partie de la voirie chemin du bois qui est la plus endommagée à partir du n° 51 est prévue dans le programme de réfection voirie compétence CCHF

Information dossiers subventions:

Accord obtenu du Département "Le Nord" pour l'Aide 'ADVB' et de la sous-préfecture, aide 'DSIL' pour leur participation au financement du projet de remplacement des 3 chaudières Mairie -école-appartement et de 2 portes de l'école. Le dossier de demande de subvention au Département "Le

Le dossier de demande de subvention au Département "Le Nord" (ADVB) pour le projet de cloison amovible a été déposé le 1 avril 2022.

Soutien à l'école: Nous avons procédé au remplacement d'un vidéo-projecteur et d'un ordinateur, afin de préserver notre enseignement doté d'outils numériques.



BUREAU DE VOTE EN MAIRIE

Ouvert de 8 h à 19 h le 24 avril 2022

Masque non obligatoire mais conseillé.

Pensez à emmener votre stylo.

RESULTATS PRESIDENTIELLES 1er tour

	Inscrits	Abstentions	Votants	Blancs	Nuls	Exprimés
Nombre	746	177	569	9	1	559
% Inscrits		23,73	76,27	1,21	0,1	74,93

Liste des candidats	Voix	% Expri- més
Mme Marine LE PEN	241	43,11
M. Emmanuel MACRON	106	18,96
M. Jean-Luc MÉLENCHON	68	12,16
M. Éric ZEMMOUR	38	6,8
Mme Valérie PÉCRESSE	28	5,01
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	20	3,58
M. Fabien ROUSSEL	14	2,5
M. Jean LASSALLE	14	2,5
Mme Anne HIDALGO	13	2,33
Mme Nathalie ARTHAUD	8	1,43
M. Yannick JADOT	7	1,25
M. Philippe POUTOU	2	0,36

S'inscrire sur les listes électorales.

Si vous faites votre demande d'inscription maintenant, elle ne sera valable que pour les élections législatives de juin 2022.

Pour l'élection présidentielle, vous devez voter dans votre ancien bureau de vote (vérifier si vous y êtes toujours inscrit (e)

Demande d'inscription sur les listes électorales en Mairie - remplir le CERFA (Formulaire 12669*02)

- le déposer en Mairie avec les pièces jointes demandées. ou inscription en ligne sur le site : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/ R16396

Comment vérifier si et où vous êtes inscrits :

Le service https://www.service-public.fr/ particuliers/vosdroits/R51788

vous permet de :

- savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e)
- connaître l'adresse de votre bureau de vote
- connaître votre numéro national d'électeur
- savoir si vous avez des procurations en cours télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales

FRICHE WOESTELANDT: Après avoir démonté et évacué tous les bâtiments de la tuilerie, un permis d'aménager ce site, a été obtenu en juin 2021, par le propriétaire, avec pour objectif la construction d'une quarantaine d'habitations. A présent, la réalisation des travaux de voiries, la pose des réseaux d'eau, électricité, éclairage, assainissement... se feront à compter de la seconde quinzaine d'avril, pour une durée d'environ deux mois. Puis viendra, par la suite, la phase de la construction des habitations.

Comportements dangereux!

De nombreux habitants nous alertent quant à la sécurité des piétons et enfants se déplaçant dans les rues et sur les trottoirs de notre village, car certains automobilistes, certains motards, deux roues et autres oublient les règles de bonne conduite.

Nous vous rappelons que pour le **"Bien vivre ensemble", en « toute sécurité »,** il est impératif de :

- respecter les limitations de vitesse,

 de laisser un espace suffisant sur nos trottoirs afin de permettre aux piétons et aux mamans ayant de jeunes enfants en poussette de les emprunter.



Nous comptons sur la prise de conscience des dangers générés par le non-respect de ces règles et de ce fait de leur future application par tous.

Nous vous en remercions par avance, ceci afin d'éviter d'entrer dans de la répression.

HORAIRES
D'OUVERTURE AU
PUBLIC DE LA
MAIRIE:

« Dans le respect des gestes barrières »



Lundi et jeudi : 14 h à 18 h 00 Mardi et vendredi : 9 h à 12 h 00 Une permanence est assurée par M. le Maire les lundis de 16 h à 18 h et les samedis matins de 9 h à 10 h ou sur rendez-vous au 03.21.88.33.92 Courriel : nieurlet.mairie@orange.fr

RAPPEL le dépôt de déchets verts rue des champs est strictement réservé aux particuliers et aux véhicules légers.

SONT ACCEPTÉS: tontes de gazon et tailles de haies, petits branchages, plantes et végétaux fanés.

SONT INTERDITS !! bois - plastiques - encombrants - gravats (les ramener en déchèterie)



LA MEDIATHEQUE est ouverte les mercredis de 15 h à 17 h



LES DÉCHETS TOXIQUES

Produits de nettoyage (détartrants, désinfectants...), de jardinage (engrais, désherbants...), de bricolage (peinture, solvants...), ainsi que tout déchet supposé "toxique"

sont à déposer dans les déchèteries de 9h00 à 12h00 à WORMHOUT

les 8 juin, 3 août, 5 octobre, 7 décembre 2022. de 9h00 à 12h00 à ARNEKE les 9 juin, 4 août, 6 octobre, 8 décembre 2022.



RAPPEL le bus bleu est présent sur NIEURLET chaque 1er mercredi du mois . Vous pourrez être aidés dans vos démarches auprès de Pôle emploi, la Caf, la CPAM, la

CARSAT, la MSA, les Finances Publiques, **déclaration d'im- pôts**, papiers d'identité, carte grise... Présent près de la salle polyvalente de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h . Il est conseillé de prendre rendez-vous au 03.59.73.49.50 ou par mail à: franceservices@lenord.fr

Quelques dates

DIMANCHE 8 MAI COMMEMORATIONS

DIMANCHE 15 MAI BALL TRAP

(organisé par les chasseurs)

JEUDI 26 MAI BROCANTE

(organisée par NSL)

SAMEDI 25 JUIN KERMESSE DE L'ECOLE

(organisée par l'APE)

Une info à nous transmettre, manifestation locale, portes ouvertes, faire connaitre votre activité, faites le nous savoir par mail à : <u>nieurletinfo@gmail.com</u>. Vos élus sont à votre disposition pour vous aider. Vous rencontrez des difficultés. N'hésitez pas à nous contacter. Nous mettrons tout en œuvre pour vous accompagner dans vos démarches.

Responsable de la Publication : Régis VERBEKE Rédaction : Martine SPETER

Assistants: Séverine BELLEVAL, Danièle MOREL, Julie TALLEU, Ingrid MOREL.

Site de la commune : https://www.nieurletmairieinfo.fr/

https://www.facebook.com/nieurletinfomairie/